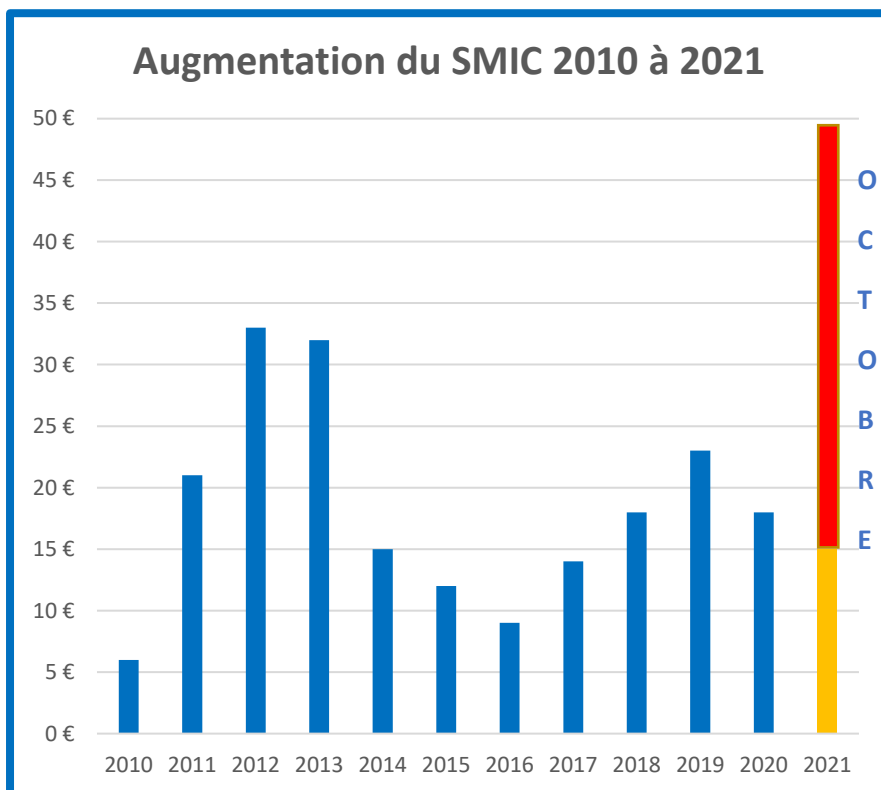


## 2<sup>e</sup> Réunion de Négociation Annuelle Obligatoire (NAO)

La Direction insiste sur les difficultés financières et les incertitudes des appels clients. En conséquence, elle demande aux organisations syndicales de revoir leurs demandes concernant les augmentations générales.

**Pour la CFDT, il n'est pas question d'investir uniquement dans le parc machines et le bâtiment. L'entreprise a besoin de ses salariés pour faire tourner les installations.**



Les salariés ont perdu en pouvoir d'achat avec la forte inflation de 2021.

En particulier, concernant l'alimentation et l'énergie qui représentent des dépenses incompressibles pour les ménages. Le SMIC sera recalculé automatiquement (via une formule) après communication des derniers chiffres de septembre, entraînant une nouvelle hausse du SMIC pour octobre.

La revalorisation devrait dépasser 30 € brut, à ajouter au montant de 15 € brut de janvier, soit une hausse cumulée qui pourrait être proche de 50 € en 2021.

### Perte de pouvoir d'achat des salariés ALLGAIER France :

- l'activité partielle est prise en charge à hauteur de 70 à 84% du salaire net ;
- l'absence d'accord d'intéressement depuis 2020 ;
- un décalage de 6 mois des négociations salariales ;
- la suppression de primes (**postes de nuit**, pénibilité, décalage horaire, ...).

**Pour la CFDT, les augmentations générales sont incontournables** pour le calcul des retraites, des indemnités journalières de maladie, de l'indemnisation de l'activité partielle, de la prime de fin d'année, ...

La prochaine et dernière réunion planifiée dans le calendrier est fixée le **lundi 27 septembre 2021 à 14h**.

**L'équipe CFDT ALLGAIER France**